



Conditions de visites

Code :

Date : 09/08/2021

Page 1/1

Créé par : La Direction

Validé par : La Direction

Objet : Visites au Centre Hospitalier de Sully sur Loire

Tout visiteur de 18 ans et plus doit **OBLIGATOIREMENT** se présenter à l'accueil pour vérification de son **PASS SANITAIRE**.

En l'absence de **PASS SANITAIRE**, l'accès à l'établissement sera refusé.

A leur arrivée à l'accueil, les visiteurs doivent renseigner **impérativement le registre de traçabilité** à disposition (nom, adresse, numéro de téléphone).

Il est rappelé que les visites ne sont pas autorisées pour toute personne revenant d'un pays devant respecter un isolement, même en cas de test négatif.

Secteur	Modalités
HOSPITALIER	Les visites sont autorisées pour DEUX personnes maximum à la fois entre 14h00 et 17h00
EHPAD	Les visites sont autorisées entre 13h30 et 17h30